

TARIFS DE L'EAU

ANNEE 2023

**COMMUNES D'ALQUINES, BOUVELINGHEM,
COULOMBY (Harlettes et Bullescamps), HAUT-LOQUIN,
JOURNY, QUESQUES (le Verval), SENINGHEM (la Raiderie).**

- Tarif des Consommations : part variable

1) Pour une consommation totale :	Part Syndicat (HT)
- ne dépassant pas 250 m ³ par an	: 1.35 €
- de 251 m ³ à 1.000 m ³ par an	: 0.93 €
- supérieur à 1000 m ³ par an	: 0.80 €

2) La « redevance prélèvement eau de nappe » est fixée à 0,09 € HT le m³.

3) Tarif de la redevance pollution : le tarif de la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique est fixé par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie à 0.32 € HT le m³, cette redevance leur est reversée en totalité.

- Tarif des Abonnements :

Le tarif des abonnements est fixé comme suit :

Calibre du Compteur	Taxation de base comprenant location et entretien de compteur en propriété privée PAR AN (HT)	Abonnement par Semestre (HT)
15 mm	89.80 €	44.90 €
20 mm	186.15 €	93.075 €
32/40 mm	311.36 €	55.68 €

**Frais d'ouverture ou de résiliation d'un abonnement (arrivée ou départ
d'un abonné) : 20 € HT**